

Pour une prévention primaire : De la gestion des risques au management de la prévention

Pourquoi un service PSS ?

Éléments de contexte

- Des chantiers propres SST : actualisation DU, mise en place d'un réseau d'assistants de prévention
- Une évolution du périmètre de la SST avec les notions de risques psychosociaux, de qualité de vie et de bien-être au travail
- Une montée en puissance des enjeux réglementaires, humains, budgétaires
- Des métiers différents aux identités et cultures professionnelles fortes

➡ **Un champ d'intervention devant être pris en charge au sein de la RH par une équipe spécialisée**

Pourquoi un service PSS ?

Des conditions facilitatrices

- Un service mutualisé entre plusieurs communes porté par Roannais Agglomération
- Un service animé par une équipe spécialisée (ergonome et préventeur) accompagné par des agents de terrain (réseau assistants de prévention et relais sécurité)
- Un portage politique des autorités territoriales et des directions (signature d'une charte par les autorités territoriales et les directions)
- Un soutien financier apporté par un organisme national pendant 4 ans : Fonds National de Prévention (FNP)



NOTRE ENGAGEMENT POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

Prendre en compte la santé et la sécurité au travail, au-delà de l'obligation légale, constitue pour nous un engagement moral : protéger nos agents est une priorité et doit être un critère de performance de l'organisation.

C'est pourquoi la prévention en matière de santé et de sécurité est un enjeu que nous voulons promouvoir au sein de nos entités.

Nous avons la volonté commune de mettre en place les moyens nécessaires pour assurer un environnement de travail sain, favorisant un mieux-être physique, psychologique et garantissant un travail en toute sécurité.

Notre engagement dans une démarche de progrès s'axe autour de 5 principaux objectifs :

- Communiquer ce projet auprès du personnel à tous les niveaux, les nouveaux arrivants et aux intervenants extérieurs pour les sensibiliser et les associer aux actions qui seront mises en place ;
- Répondre aux demandes en matière de santé et de sécurité au travail, identifier et

évaluer les différents risques liés aux métiers de chaque entité pour mettre en place un plan d'actions ;

- Mettre à disposition les moyens nécessaires (techniques, organisationnels, humains et financiers) pour mener à bien les missions liées à la démarche ;
- Intégrer, dès les premiers moments d'un projet, les contraintes en matière de santé et de sécurité au travail ;
- Accompagner tout au long du parcours professionnel les agents en prenant en compte les contraintes spécifiques de chaque métier.

Notre démarche se veut cohérente, c'est pourquoi l'accent sera mis sur la transversalité, la mutualisation des retours d'expérience afin de partager les pratiques pour atteindre un objectif commun.

Ainsi, l'adhésion de l'ensemble des acteurs est primordiale car la santé et la sécurité sont l'affaire de tous.

A Roanne, le 9 juillet 2013

Le Président de Roannais Agglomération
Christian AVOCAT

Le Maire de Roanne
Laure DEROCHE

Le Maire de Riorges
Roland DEVIS

Le Maire de Mably
Jean-Jacques LADET

Le Maire du Coteau
Jean-Paul BURDIN

Le Président de Roannaise de l'Eau
Daniel FRECHET

Le Directeur Général des Services de Roannais Agglomération
Christian MARQUET

Le Directeur Général des Services de Roanne
Thierry MIGOULE

Le Directeur Général des Services de Riorges
Michel ROYER

Le Directeur Général des Services de Mably
Marielle GERENTES

Le Directeur Général des Services du Coteau
Bruno FORGE

Le Directeur Général des Services de Roannaise de l'Eau
Frédéric MEJASSOL

Création d'un service SST commun au cœur des DRH

Objectifs

- **Développer une culture commune de la Santé Sécurité au Travail sur le territoire Roannais**
- **Partager des compétences et des moyens**
- **Capitaliser les retours d'expériences**

1 ère période 2013-2015

Périmètre d'actions 6 entités

3 axes majeurs



➡ Développement de nouvelles compétences appréciées

Le maintien dans l'emploi, enjeu majeur pour l'employeur et le salarié

- Mise en place de dispositifs d'immersion, de reconversion en cas de restrictions médicales, d'inaptitudes ou de mobilités professionnelles
- Développement d'actions de prévention en direction de métiers repérés comme pénibles
- Une démarche qui peut encore être vécue comme une contrainte pour les encadrants

Planification et réalisation des actions suite à mises à jour des DU

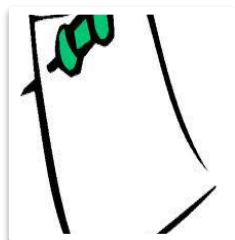
Grille d'évaluation des risques :

Collecte de déchets en porte-à-porte		Effectifs :	20	
M. MAZAUD		Assistant de prévention et/ou relais sécurité :	Alain FERNANDES	
Risques	Mesures de prévention en place	Maîtrise du risque	Mesures à mettre en place	Informations supplémentaires
Accidents physiques, TMS (épaules, poignets, dos, chevilles, etc.)	Cabines baissées sur certains camions Basculeurs automatiques, Etude de la pénibilité en 2014	!	Formation Prévention des TMS	Groupe de travail TMS lancé en 2016
Accidents (déchirures, lacerations, blessures, etc.)	Port d'EPI (gants, gilet, pantalon, ...) Généralisation des bacs roulants (plus ergonomiques)	!	Formation Prévention des TMS	Groupe de travail TMS lancé en 2016 AT le 20/02/17 : un agent a voulu rattraper un bac qui était en train de renverser entraînant des douleurs lombaires

Programme annuel de prévention :

PLAN D'ACTIONS 2017				
Actions	Responsables	Délais	Coûts	Date de réalisation
Commun à toutes les équipes du pôle Déchets Ménagers				
Mettre en place un exercice incendie	A.FERNANDES et D.PERICHON	1er trimestre	-	05-11-2017

Développer la culture de prévention par une communication mutualisée



**Diffusion de documents
communs : fiche info
« Le Travail sur écran »**

Service commun
Santé & Sécurité
au Travail

LE TRAVAIL SUR ÉCRAN

VOTRE BUREAU EST-IL BIEN ORGANISÉ ?

Bien organiser son espace de travail permet de réduire les risques liés au travail sur écran et d'améliorer le confort. Voici quelques conseils simples ! Avant toute chose, vous devez ajuster votre fauteuil puis procéder aux réglages suivants.

1 - LE FAUTEUIL
Pivotant, à roulettes, hauteur et dossier ajustables, accoudoirs réglables.

Cuissée à l'horizontale
Espacement entre le bord du siège et l'arrière du genou = 5 cm
Angle 90° du bras
Avant-bras posés sur les accoudoirs
Pieds sur le sol
(utilisez un repose-pieds si ce n'est pas le cas)



2 - L'ÉCRAN

Fixe et réglable

Haut de l'écran au niveau des yeux
Distance de l'écran : longueur du bras

3 - LA FENÊTRE

Elle doit être à angle droit avec l'écran de l'ordinateur pour éviter les reflets de la lumière du jour

4 - LE CLAVIER ET LA SOURIS

Clavier devant soi, à 10-15 cm du bord du bureau,
Souris en-dessous du clavier, à 11 cm du bord du bureau,
Main en ligne droite avec l'avant-bras pour utiliser clavier et souris



5 - LE SUPPORT-DOCUMENTS

Réglable et inclinable
Entre le clavier et l'écran

6 - LE TÉLÉPHONE

Téléphone ou casque
Téléphone entre le clavier et l'écran
À gauche si vous êtes droitier, et vice-versa

LE PC PORTABLE

Si utilisation d'un PC portable, un réhausseur d'écran ainsi qu'une souris et un clavier doivent être utilisés

N.B. : Cette fiche ne remplace pas l'intervention d'un ergonomiste car elle ne prend pas tout en considération. Néanmoins, ces pistes peuvent déjà permettre d'améliorer grandement les postes de travail.

Document réalisé par le service communication de la Ville de Poirges pour le service commun

Développer les bonnes pratiques par capitalisation des préconisations

Exploitation AT : analyse accident et mise en place d'actions correctives avec diffusion transversale



Coût AT moyen :

25 000€

Coût MP moyen :

55 000€

Service commun Santé & Sécurité du Travail		FICHE-DIFFUSION ACCIDENT-DU-TRAVAIL PREQU'ACCIDENT		Date de diffusion Page 1/1	
Service : Espaces Verts		Date de l'événement en heures : 08:00 à 10:00			
Activité : Débardage de l'éclaircie à La Picaudière					
Opération en cours : Broyage de végétation					
Conséquences sur : ☒ Humain ☐ la machine ☐ l'environnement					
Choix des données de l'événement : M. X. prenait son poste à 8h; il travaillait sur un petit modèle de tracteur de l'agglomération équipé d'un broyeur à l'arrière. En période de chaleur M. X. ouvre les fenêtres (arrière et latérales) de la cabine; les portes restent fermées . En tournant la table pour voir comment s'effectue le broyage, un projectile (caillou) fagoté au juste sous l'œil; sous l'effet de la douleur; M. X. a arrêté de travailler; coupé le moteur et a appelé un usager du voisinage pour l'aider.					
Photo — Schéma : 					
Causes de risque identifiées Projection d'un objet (caillou) sur visage Travailler isolé Conditions climatiques (chaleur) Pénurie d'opérateur Formation État de la machine		Préconisations préventives Fermer la fenêtre du broyeur, mixer en place d'une grille sur la fenêtre arrière pour protéger l'opérateur Voir le système d'arrêt pour travailler isolé nécessaire Prévoir un tracteur avec climatisation à l'achat (caillou) charges sur les commandes publiques Rappeler aux horaires de travail en période estivale Vérifier que le conducteur a reçu la formation adéquate Vérifier l'état de la machine de la broyeuse (carter d'entretien)		Répondables Conducteur Chef de Service Responsable du Service Chef de Service Chef de Service	
Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le service commun 06 77 44 28 70					

Mutualisation d'un programme d'actions plurielles en faveur de la santé et sécurité du personnel

Objectifs

- Travailler à moyen et long terme sur les TMS
- Favoriser d'autres actions de prévention transversales bénéfiques à court terme pour le personnel



2^{ème} période 2015-2017

Elargissement du périmètre d'actions à 12 entités (1500 salariés)

3 axes majeurs



Des propositions créatives sur les groupes de travail TMS



- Une démarche relayée en externe par la CNRACL

Syndicat mixte de Roannaise de l'eau : agents des réseaux et TMS

Le service commun Prévention Santé et Sécurité de Roannais Agglomération a engagé en mars 2016 un projet relatif aux TMS pour huit professions ressortant du document unique comme très sensibles à ces risques.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de son programme d'actions en faveur de la santé et sécurité au travail.

L'élaboration du document unique de Roannais agglomération a montré un risque élevé de troubles musculo squelettiques pour huit professions : Les agents des espaces verts, de la construction, les ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles), de la restauration, d'entretien, des services administratifs, de la collecte des déchets et des réseaux (égoutiers, exploitation eau potable).

Manutention des plaques d'égout pouvant peser jusqu'à 140 kg
Qu'il s'agisse de plaques d'égout (aussi appelées "lampons") descellées, de problème d'affaissement ou d'odeur, ce sont les agents des réseaux qui interviennent pour identifier les anomalies et assurer le suivi des interventions d'entreprises extérieures. Les agents, en charge de l'entretien des collecteurs et des réseaux, sont tributaires des infrastructures, notamment des lampons dont certains peuvent peser jusqu'à 140 kg.

Action du service prévention santé et sécurité auprès de 12 collectivités

Focus sur les agents de réseaux

Réflexion sur le port des charges lourdes

Des actions pour promouvoir la santé et sécurité

Hors temps de travail sur la base du volontariat



Décembre

Avril

Octobre

3^{ème} période 2018-2020

Nécessité de rebondir face à l'évolution des problématiques, aux constats et à l'absence de subvention

- **Contraintes budgétaires et techniques sur l'emploi**
- **Allongement des carrières** : recul de l'âge de la retraite avec augmentation des problématiques physiques, AT et MP
- **Réformes territoriales** vecteur potentiel de RPS
- **Perte de dynamisme du réseau des relais et assistants de prévention**
- **Implication insuffisante des encadrants sur la prévention**
- **Un manque de visibilité de l'ensemble des décisions, moyens, actions et résultats** relatifs à toutes les questions hygiène et sécurité réalisées au sein de chaque collectivité, et par le service commun SST.

Développement du maillage interne du dispositif de prévention

Objectifs

- **S'inscrire au maximum dans une logique préventive**
- **Ancrer le maillage de la démarche prévention dans l'ensemble des services avec les managers pour point d'entrée et le réseau des assistants de prévention en appui dans une optique de gestion durable de la santé et de la sécurité au travail**

« Tout seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin »

Missions sur la base d'un schéma directeur décliné en thématiques/actions

			TRONC COMMUN	Option PREMIUM	Presta de Services
THEMATIQUES	Actions	Description de l'action	Démarche commune à tous dont le financement s'établit au travers des clés de répartition définis en amont	Offre souscrite par au moins deux collectivités et qui donnent lieu à un traitement commun du service SST.	Option actionnée par une collectivité sur un besoin spécifique non prévu par la souscription initiale Facturation sur devis
1. PREVENTION DE L'USURE PROFESSIONNELLE : "processus de détérioration de la santé liée au travail "	Agir sur les TMS	.Évaluer les facteurs TMS sur chaque métier et fournir une cartographie des postes à risque avec un programme d'actions préventives et correctives	✓		
		. Mise en place d'une méthodologie commune de traitement		✓	
		. Accompagnement d'un chef de service ou d'une unité de travail			✓
	Evaluer l'impact des parcours professionnels et l'âge sur l'usure professionnelle	.Analyser les absences par métier et âge .Proposer des solutions (ex : pour les plus jeunes construire un parcours de formation et de montée en compétences afin de faciliter les changements de trajectoire professionnelle et pour les plus anciens réfléchir aux mesures d'allègements en fin de carrière)	✓		
2. MAINTIEN DANS L'EMPLOI ET REPRISE DU TRAVAIL "permettre aux agents ayant des problèmes de santé d'exercer un emploi"	Aménager les postes de travail par le biais de l'approche ergonomique	. Réaliser des études au poste de travail . Préconiser des solutions (techniques, humaines et/ou organisationnelles)	✓		
		. Accompagner la mise en œuvre des solutions		✓	
		. Toute action supplémentaire . Aménagement d'espaces de travail			✓
	Conseiller les RRH pour résoudre un problème d'aptitude ou une situation de mal être, pour favoriser une reprise après absence	. Rencontrer l'agent avec le responsable et le RRH concerné . Apporter des Conseils . Proposer une méthode de traitement	✓		
		. Accompagnement à la mise en œuvre des solutions		✓	
	Initier des immersions inter-collectivités	. Transmettre les profils des collectivités adhérentes en attente de mobilité . Organiser le process d'immersion	✓		

Missions sur la base d'un schéma directeur décliné en thématiques/actions

			TRONC COMMUN	Option PREMIUM	Presta de Services
THEMATIQUES	Actions	Description de l'action	Démarche commune à tous dont le financement s'établit au travers des clés de répartition définies en amont	Offre souscrite par au moins deux collectivités et qui donnent lieu à un traitement commun du service SST.	Option actionnée par une collectivité sur un besoin spécifique non prévu par la souscription initiale Facturation sur devis
3. IMPLICATION DES encadrants et des assistants de prévention/relais sécurité	Affirmer la politique de prévention dans les méthodes managériales : sensibilisation et mobilisation des cadres à la démarche SST	. Animer des formations SST inter-collectivités . Mettre en place et animer un réseau managérial par métier qui réunirait tous les semestres les encadrants concernés pour partager des expériences, échanger sur les difficultés rencontrées et progresser en matière de santé et sécurité au travail	✓		
	Professionaliser les assistants de prévention et les relais sécurité	. Redéfinir et dynamiser le réseau en formalisant des lettres de cadrage plus spécifiques, en les réunissant régulièrement et en affirmant leur rôle dans les CHSCT	✓		
	Participer activement aux CHSCT en tant qu'expert et s'appropriier l'activité de chaque entité	. Apporter son expertise (partage d'expériences des actions du service commun, apport de connaissances...)	✓		
4. SECURITE AU TRAVAIL	Répondre aux obligations réglementaires à destination des agents	. Rédiger des consignes de sécurité aux postes de travail . Formaliser un accueil sécurité . Réaliser les fiches individuelles d'exposition aux agents chimiques et CMR (cette action s'inscrit dans le cadre de la prévention du risque chimique)	✓		
	Développer la production d'actions transversables à partir des plans d'actions des DU	. Proposer semestriellement des solutions opérationnelles . Evaluer les possibilités de regrouper les commandes pour baisser les tarifs (ex : Protections auditives)	✓		
		Suivi et réalisation des exercices d'évacuation Mise à jour du Document Unique		✓	
	Agir sur la réduction des accidents de travail	. Renforcer le partage de préconisations issues de l'analyse des AT	✓		

Missions sur la base d'un schéma directeur décliné en thématiques/actions

			TRONC COMMUN	Option PREMIUM	Presta de Services
THEMATIQUES	Actions	Description de l'action	Démarche commune à tous dont le financement s'établit au travers des clés de répartition définis en amont	Offre souscrite par au moins deux collectivités et qui donnent lieu à un traitement commun du service SST.	Option actionnée par une collectivité sur un besoin spécifique non prévu par la souscription initiale Facturation sur devis
5. INFORMATIONS, CONSEILS ET ASSISTANCE INDIVIDUALISEE	Assurer une veille juridique et documentaire et développer son partage	Suivre et diffuser l'actualité en matière de santé et sécurité	✓		
	Identifier des acteurs pertinents spécialistes de la Santé	.Etablir un répertoire le partager et l'actualiser	✓		
	Répondre aux actions spécifiques des collectivités non intégrées dans le tronc commun	. Accompagnement technique d'un chargé de mission/stagiaire/RH sur une problématique SST			✓
		. Animation de groupes de travail sur une problématique définie (ex: QVT etc...)			✓
		. Réalisation de campagnes de sensibilisation (exemple : addictions,)			✓